

## Contactez l'ANPDP

Pour faciliter l'opération de prise en charge de vos questions et préoccupations, l'ANPDP a mis à votre disposition trois (03) comptes mails dédiés, suivant le sujet et le motif de contact, comme illustré dans le tableau suivant :

<b>N°</b>	<b>Motif de contact</b>	<b>@mail dédiée</b>
01	Demander un rendez-vous ou transmettre une lettre officielle scannée	<b>contact.anpdp@anpdp.dz</b>
02	Exposer des questions et des préoccupations d'ordre juridique en relation avec la loi 18-07	<b>questions.juridiques@anpdp.dz</b>
03	Exposer des questions et des préoccupations d'ordre technique en relation avec l'exploitation du portail numérique de l'ANPDP	<b>questions.techniques@anpdp.dz</b>